

Abscon
Aix
Anhiers
Aniche
Auberchicourt
Aubry-du-Hainaut
Auchy-lez-Orchies
Bachy
Bellaing
Bersée
Beuvry-la-Forêt
Bousignies
Bouvignies
Brillon
Bruille-lez-Marchiennes
Bruille-Saint-Amand
Château-l'Abbaye
Coutiches
Dechy
Douai
Ecaillon
Emerchicourt
Erchin
Erre
Faumont
Fenain
Flines-les-Râches
Guesnain
Hasnon
Haveluy
Helesmes
Hérin
Hornaing
Lallaing
Landas
Lecelles
Lewarde
Loffre
Marchiennes
Masny
Maulde
Millonfosse
Moncheaux
Monchecourt
Mons-en-Pévèle
Montigny-en-Ostrevent
Mortagne-du-Nord
Mouchin
Nivelle
Nomain
Oisy
Orchies
Pecquencourt
Petite-Forêt
Râches
Raimbeaucourt
Raismes
Rieulay
Roost-Warendin
Rosult
Roucourt
Rumegies
Saint-Amand-les-Eaux
Saméon
Sars-et-Rosières
Sin-le-Noble
Somain
Thun-Saint-Amand
Tilloy-lez-Marchiennes
Villers-au-Tertre
Vred
Wallers
Wandignies-Hamage
Warlaing
Waziers



N°17

LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS

On peut aujourd'hui se réjouir que l'eau ne soit plus un vecteur d'insalubrité publique et que le risque bactérien soit maîtrisé aujourd'hui en France. Cela étant, il faut accepter le constat que la qualité de nos cours d'eau reste aujourd'hui dégradée. On y mesure des métaux lourds, des nutriments, des pesticides... avec des teneurs parfois trop élevées.

Des améliorations nettes sont constatées sur les macro polluants (azote, phosphore), tandis que des questionnements nouveaux et des inquiétudes sur les micros polluants ou polluants émergents se développent. Par exemple, nous n'ignorons plus aujourd'hui que la Scarpe aval contient des substances médicamenteuses en très faible dose (analgésique et anti épileptique notamment).

Les efforts engagés doivent être poursuivis pour répondre aux objectifs de la Directive Cadre de l'Eau (DCE) d'une part, et aux attentes et exigences croissantes en matière de risque sanitaire et qualité environnementale. Les réflexions dans le cadre du SAGE Scarpe aval visent à apporter une contribution pour réduire ces « paramètres déclassants » qui qualifient l'état des masses d'eau du territoire.

C'est l'objet de la commission thématique « Sauvegarde de la ressource en eau et lutte contre les pollutions » installée en 2017 et qui poursuivra ses travaux en 2018.

Alain Pakosz
Maire d'Erre

Membre de la Commission locale de l'eau
en charge de la commission thématique

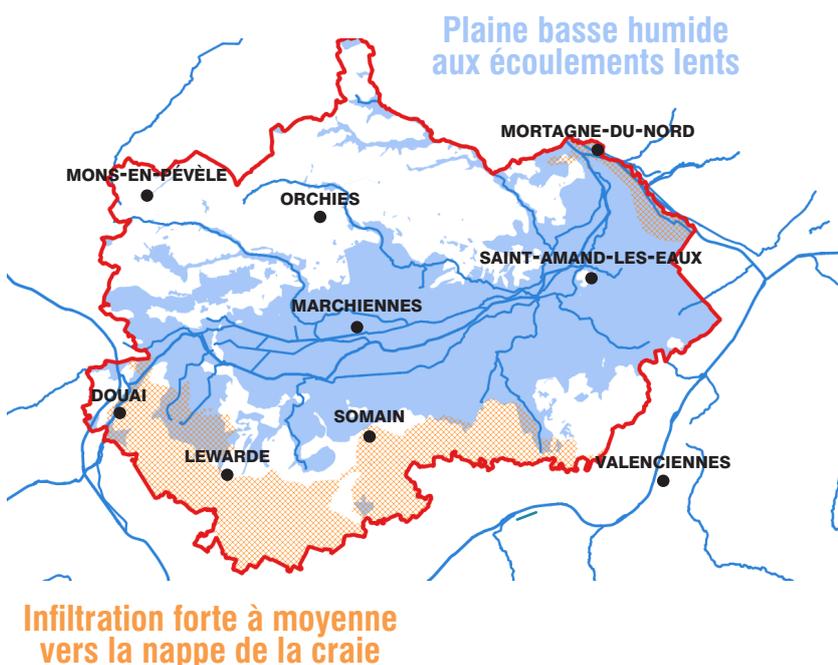
« Sauvegarde de la ressource en eau et lutte contre les pollutions ».

DÉCRYPTAGE

Mieux comprendre les enjeux

Avec ses 465 habitants/km² et ses activités actuelles et passées, le territoire du SAGE subit une dégradation de la qualité des eaux de surface.

Certains secteurs présentent une vulnérabilité plus forte liée aux conditions géographiques naturelles :



EN CHIFFRE

310 km² de plaine humide marquée par la quasi absence de pente (débits inférieurs à 1m³/s) et avec une faible capacité de dilution des polluants dans les cours d'eau.

118 km² sur la frange sud du bassin versant où il y a infiltration directe des pollutions vers la nappe compte tenu de l'absence de sols superficiels (limons) sur un substrat crayeux perméable.

Quelles sont les molécules mesurées en Scarpe aval qui déclassent nos cours d'eau et masses d'eau souterraine ?*

Les herbicides urbains : l'aminotriazole dans les eaux souterraines et superficielles, ainsi que le diflufenicanil pour les eaux superficielles.

Les nutriments (orthophosphates, phosphore total, ammonium, nitrites) déclassent l'état physico chimique de nos cours d'eau : leur provenance est essentiellement liée aux débordements des réseaux d'eaux usées par temps de pluie.

Le zinc, enfoui dans les sédiments pollués hérités de l'activité industrielle passée.

Des polluants industriels : Benzo(a)pyrène et Fluoranthène (Hydrocarbures Aromatiques polycycliques).

L'Hexachlorocyclohexane (lindane) : insecticide interdit depuis 2008 mais encore présent dans les eaux.

* Paramètres déclassants au titre de la Directive Cadre sur l'Eau.

EN SAVOIR +

- Analyse des données disponibles sur la qualité des eaux souterraines et superficielles à l'échelle du bassin versant de la Scarpe aval, Rapport produit dans le cadre de la révision du SAGE Scarpe aval, Parc naturel régional Scarpe-Escaut, 2017 / www.sage-scarpe-aval.fr

- La qualité de l'eau distribuée commune par commune, par l'Agence Régionale de la Santé :

<http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/qualite-de-l-eau-potable>

- La qualité de nos rivières, par l'Agence de l'eau Artois-Picardie :

<http://www.eau-artois-picardie.fr/qualite-de-leau/visualiser-et-telecharger-les-donnees-sur-la-qualite-des-rivieres>

En Scarpe aval, la reconquête de la qualité de l'eau doit permettre de répondre aux besoins d'alimentation en eau potable, aux enjeux de santé publique et de préservation de la biodiversité, et aux activités économiques et touristiques.

- **L'alimentation en eau potable** des 290 000 habitants du territoire, mais également des populations des régions de Lille et Valenciennes ;

- **La baignade au terri** des Argales à Rieulay, **des activités nautiques** sur la Scarpe à Douai ou au port fluvial de Saint-Amand-les-Eaux détenteur du « pavillon bleu » ;

- **L'activité thermique** qui concerne plus de 8000 curistes par an à Saint-Amand-les-Eaux ;

- **Les activités de tourisme et de loisirs liées à l'eau** : chasse à la hutte, pratique de la pêche, essor de nouvelles activités de sport-santé-bien-être...

L'eau est un patrimoine naturel vecteur d'attractivité. La reconquête de sa qualité doit permettre de pérenniser, voire de développer ces usages économiques et touristiques.



1- Tourbière de Vred **2-** Baignade à Rieulay **3-** Château d'eau d'Erre **4-** Port fluvial de Saint-Amand-les-Eaux **5-** Brochet **6-** Chasse à la hutte

Le territoire est souvent considéré comme un château d'eau avec une ressource abondante, globalement protégée et de bonne qualité. Notons toutefois que des pesticides sont régulièrement détectés dans les captages d'eau, bien que dans des concentrations inférieures aux seuils de consommation de l'eau (0,1µg/L). Il convient de maîtriser l'impact de nos activités.

«Le coût du curatif peut présenter jusqu'à 87 fois celui du préventif au niveau des captages d'eau potable.»

(AESN. « Le préventif coûte-t-il plus cher que le curatif ? Argumentaire économique en faveur de la protection de captages. ». Eco Décisions. Juillet 2011.)

TOUS PARTENAIRES POUR DE BONNES PRATIQUES



Du côté des communes

Sensibilisation au zérophyto

Depuis le 1er janvier 2017, l'usage des produits phytosanitaires est interdit pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries.

Afin d'accompagner les communes pour acquérir et généraliser des techniques d'aménagement et d'entretien alternatives à l'usage des produits phytosanitaires, plusieurs temps d'information ont été proposés en 2017 par le Parc naturel régional Scarpe-Escout en partenariat avec les intercommunalités du territoire (Douaisis, Cœur d'Ostrevent, Porte du Hainaut, Pévèle Carembault et Valenciennes Métropole).



Le réciprocat : Muni de deux lames qui tournent en sens inverse, le réciprocat présente l'avantage d'éviter les projections de cailloux ou de gravillons et de permettre un travail au ras du sol, au plus près des bordures ou autour des arbres, sans les blesser.

EN CHIFFRE

150 élus et agents
sensibilisés en 2017

3 ateliers d'information
et sensibilisation

- Entretien des cimetières et des terrains de sport sans phytosanitaires (8 juin 2017 à Lallaing).
- Démonstration de matériels alternatifs au désherbage chimique (4 juillet 2017 à Erre).
- Zérophyto et gestion différenciée : comment communiquer auprès des habitants (7 décembre 2017 à Wallers).



Plusieurs actions sur le territoire du SAGE bénéficient d'un appui financier et technique de L'Opération de Reconquête de la Qualité des Eaux (ORQUE) Scarpe aval sud, qui vise à prévenir les pollutions diffuses, de différentes origines (communes, industriels, artisans, agriculteurs et particuliers), afin de préserver la ressource en eau.

Du côté de l'agriculture



Des nouvelles pratiques de labour moins consommatrices en intrants et pesticides.

Les agriculteurs du Groupe d'Études et de Développement Agricole (GEDA) Scarpe-Hainaut expérimentent le strip-till, une technique simplifiée de « labour en bande » qui permet de travailler le sol sur le futur rang de semis uniquement. Ainsi, ce n'est pas le champ complet qui est labouré ! Intéressante pour les cultures en ligne à large écartement comme le colza, le maïs ou la betterave, cette technique est très économique : gain de temps, économie de carburant, baisse des intrants, meilleure valorisation de l'eau par les racines, meilleur réchauffement du sol... En partenariat notamment avec le Parc et avec le soutien financier de l'Opération de reconquête de la qualité des eaux (ORQUE), cette journée a rassemblé 150 agriculteurs et étudiants de toute la région.

Démonstration du strip-till
par le GEDA Scarpe-Hainaut
(26 avril 2017 à Bellaing)

Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, le GABNOR et la Chambre d'agriculture confirment leur volonté de coordonner et renforcer **un programme d'actions visant à accompagner les exploitants agricoles qui souhaitent s'installer ou convertir leur exploitation en bio.** La démarche est basée sur une concertation territoriale sur plusieurs années.

En effet, le cahier des charges de l'agriculture biologique, par l'interdiction des pesticides et engrais de synthèse, est celui qui limite le plus les risques de pollution des eaux.

Afin de faciliter le développement de l'agriculture biologique, un accompagnement technique est proposé avec le soutien de l'Agence de l'eau Artois-Picardie. Un programme de sensibilisation et formation et des études de conversion à la bio sont ainsi proposés.



Stéphanie Gondry

Animatrice de l'ORQUE Scarpe aval sud.

03 27 19 19 70 - s.gondry@pnr-scarpe-escaut.fr

EN CHIFFRE

1 diagnostic de territoire

2 jours de séminaire

regroupant élus et partenaires
(21 et 22 septembre 2017)

1 journée d'information

à destination des agriculteurs
dans le cadre du mois de la bio
(21 novembre 2017 à Crespin)

Du côté de l'assainissement

Les rejets domestiques : mieux connaître et gérer les réseaux par temps de pluie

Aujourd'hui, la quasi-totalité des stations d'épuration est en conformité avec la législation, mais la gestion des eaux usées par temps de pluie reste très problématique. Il s'agit alors pour les syndicats d'assainissement de lutter contre les eaux claires parasites ou de débrancher les eaux pluviales en amont du réseau, grâce notamment aux informations fournies par l'auto surveillance des réseaux. L'autosurveillance est un outil de plus en plus utilisé qui permet de localiser et mesurer les volumes rejetés au milieu naturel en période de surcharge des réseaux (par temps de pluie).

Accompagner les professionnels (artisans, commerçants, entreprises)

Une opération collective, pilotée par Noréade avec l'appui de la Chambre de métiers et de l'artisanat, propose aux professionnels d'être accompagnés sur le plan technique et financier avec l'aide de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, pour une meilleure gestion de leurs rejets.

Les artisans ayant une activité très impactante seront informés par courrier avant d'être démarchés :

- Peintres, garagistes : rejets de DEHP (phtalate, une substance qui permet d'augmenter la flexibilité des plastiques)
- Métiers de bouche : rejets grassex inhibant le fonctionnement du réseau
- Imprimeries et pressings : rejets dangereux
- ...

 **Technicien assainissement**
au centre Pecquencourt Sud de Noréade
03 27 99 80 20

APPEL À PROJET

Infiltrer et réutiliser les rejets d'eaux pluviales des activités industrielles, commerciales et artisanales

2 millions d'euros mobilisés en 2018 par l'Agence de l'eau Artois Picardie.

 **Documents consultables et téléchargeables sur le site :**

<http://www.eau-artois-picardie.fr/les-appels-projets-de-lagence-de-leau>

03 27 96 90 68 - m.coussement@eau-artois-picardie.fr

EN CHIFFRE

290 000 habitants

97% des installations sont en zonage collectif

(eaux usées acheminées et traitées dans une station d'épuration)

18 stations d'épuration

EN CHIFFRE

24 communes concernées

Agglomérations d'assainissement de Mortagne du Nord, Lecelles, Bruille-Saint-Amand, Rosult, Wallers

Plus de 1000 artisans

concernés par l'opération, dont 200 jugés prioritaires.

Secrétariat technique du SAGE, Maison du Parc - BP 80055 - 59731 Saint-Amand-les-Eaux cedex - Tél.: 03 27 19 19 70 - E-mail: sage@pnr-scarpe-escaut.fr - www.sage-scarpe-aval.fr Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE) : Alain Bocquet. Directeur de publication : Grégory Lelong. Rédaction : Elise Caron. Crédit photos : Christophe Bonamis, David Delecourt, Samuel Dhote, PNRSE. Conception graphique : IOIA Atelier de création - Coralie Lambriquet - Impression : Janvier 2018 - 2 000 exemplaires. ISSN 1767-5278.



Parc naturel régional
Scarpe - Escaut

Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, animateur du SAGE Scarpe aval



Etablissement public du Ministère chargé du développement durable

